

**Compte-Rendu du Conseil d'administration
du mardi 6 février 2024
Agence du Crédit Coopératif de Courcelles**

Administrateurs présents :

Claire BESSON, Evelyne CARRÉ, Jean FRÉBOURG, Sylviane GRISON, Jacques MIET, Stéphane PETTE, Karol SACHS.

Administrateurs absents et excusés :

Gislaine DROUINEAULT, Patrick FALAISE, Françoise GIRMA, Liliane HERNANDEZ.

Invitée :

Sylvie DURVILLE, adhérente.

1- Approbation du PV du CA du 5 décembre 2023

Le PV du CA du 5 décembre est approuvé à l'unanimité

2- Compte rendu de gestion au 31/12/2023 (Jean)

Nombre d'adhérents : 174 adhérents cotisants au 31/12/2023

3- Renouvellement des adhésions

122 renouvellements 2024 au 06/02/2024

4- Budget 2024

180 adhérents budgétés pour 4.500 €

Subvention budgétée pour 10.000 €

Evènement Anniversaire 15 ans de l'AACC budgété pour 20.000 €

5- Préparation de l'AG du 23 avril 2024

Prise en charge du transport des adhérents non franciliens à hauteur de 100 €, dans la limite des frais engagés
Déjeuner au Club
Café d'accueil pris en charge par la direction générale du Crédit Coopératif.

6- Retour sur la réunion du 18 janvier 2024 sur l'histoire du Crédit Coopératif

Réussite de cette réunion animée par Claude Gury, Patrick Lopez, Jacques Miet, Alain de Vaucresson, appuyée d'un riche support power point. Les interventions étaient dynamiques et non dénuées d'humour.

70 participants dont 50 adhérents, à qui se sont joints des salariés du Crédit Coopératif en activité, d'anciens administrateurs et représentants des sociétaires du Crédit Coopératif, la présidente du CNCC, la présidente du CEDIAS, le chargé de mission histoire de la FNBP, ...

Plusieurs anciens salariés ont également apporté leur témoignage : Bernard Blaud sur les services télématiques et les tutelles, Karol Sachs sur la création de la Bise, banque polonaise, et sur la création du FCP Faim et Développement, précurseur de l'épargne solidaire, ...

7- Point sur les activités (Evelyne)

Au programme du 1^{er} semestre 2024 :

Le cimetière du Montparnasse le 19 mars, les anciens ateliers Christofle à Saint-Denis le 4 avril, l'Opéra Garnier le 28 mai.

8- Anniversaire 15 ans de l'AACC à l'automne 2024 :

Nous fêterons les 15 ans de l'AACC le jeudi 10 octobre 2024 :
Evelyne se charge de trouver le lieu.

9- Mutuelle :

Jean-Jacques Poriel nous a transmis les chiffres 2023 et des compléments d'information en provenance de Klesia : nous les reproduisons en annexe.

Une rencontre sera organisée avec Klesia avant la fin du 1^{er} semestre et un groupe de travail mis en place pour établir des comparatifs de tarification et de prestations.

Mutuelle KlésiaMut			
	Nb adhérents	Age moyen assurés	Age moyen conjoints
31/12/2020	538	73	71
31/12/2022	524	74	73
31/12/2023	507	-	-
Répartition des régimes			
Base : 65 %	Option 1 : 25 %	Option 2 : 10 %	
Ratio Sinistres/primes			
2021	2022	Prévision 2023	
88,5 %	97,8 %	100,9 %	

Évolution par familles d'actes

Famille	2021	2022
Frais médicaux	22,4 %	15,0 %
Pharmacie	13,9 %	11,8 %
Auxiliaires médicaux	5,9 %	5,4 %
Dentaire	21,5 %	22,8 %
Optique	8,2 %	7,3 %
Prothèses auditives	4,9 %	10,0 %
Hospitalisation	17,6 %	23,3 %
Divers (cure, transport...)	5,6 %	4,4 %
Total	100 %	100 %

Analyse des budgets

Poste	2021	2022	2023 estimé
Cotisations encaissées	768 k€	782 k€	817 k€
- Taxes (CMU, AME...)	- 90 k€	- 92 k€	- 95 k€
- Frais de gestion	- 42 k€	- 43 k€	- 45 k€
Cotisations nettes	636 k€	647 k€	677 k€
Charges sinistres	563 k€	633 k€	683 k€
Résultat	73 k€	14 k€	-6 k€
Ratio Sinistres/Primes	88,5 %	97,8 %	100,9 %

10- Agrément de l'adhésion d'un ancien administrateur du Crédit Coopératif (article 7 de nos statuts)

Suite à la réunion du 18 janvier à laquelle il était présent, Philippe Antoine, ancien représentant de la coopération commerciale au CNCC et ancien administrateur du Crédit Coopératif, a proposé de devenir adhérent de l'AACC.

L'article 7 de nos statuts permet l'adhésion de personnes intéressées à l'association même si elles ne sont pas anciennes salariées, après agrément du Conseil d'Administration.

Au titre de cet article reproduit ci-dessous, l'adhésion de Philippe Antoine est validée par le CA.

Dans cette continuité, au cas par cas, nous pourrions informer les anciens représentants des sociétaires dans les comités locaux et régionaux de cette possibilité d'adhésion.

Article 7 : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

L'association se compose de membres actifs et de membres bienfaiteurs.

Les membres actifs sont :

- ♦ *les anciens salariés du groupe Crédit Coopératif ou des entreprises en étant issues, retraités ou préretraités.*
- ♦ *toute personne portant de l'intérêt aux buts poursuivis par l'association. Dans ce cas, la qualité de membre actif n'est acquise qu'après l'agrément du conseil d'administration qui n'a pas à motiver sa décision.*

Les membres bienfaiteurs sont toute personne physique ou morale portant de l'intérêt aux buts poursuivis par l'association, lui apportant un soutien moral ou matériel et répondant aux critères définis par le règlement intérieur.

Les membres actifs et les membres bienfaiteurs ont au sein de l'association les mêmes droits et les mêmes devoirs.

11- Réflexion sur ouverture adhésions à des anciens salariés du Crédit Coopératif non encore retraités

Il est rappelé que l'adhésion d'anciens salariés du Crédit Coopératif est possible même s'ils ne sont pas encore retraités.

Au cas par cas, nous pourrions informer nos anciens collègues de cette possibilité d'adhésion.

12- Recherche de nouveaux administrateurs ou administratrices

Sylvie Durville, invitée à assister au présent CA, est candidate au Conseil d'Administration et est intéressée pour prendre en charge la fonction accueil des nouveaux adhérents. Sa candidature sera validée lors de la prochaine Assemblée Générale.

13- CR du RdV avec le bureau du CSE du Crédit Coopératif

Voir le Compte-Rendu du RdV en annexe

Le Conseil d'Administration ouvert à 10h s'est terminé à 12h30

Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

Mardi 23 avril 2024 après-midi

à la suite de l'AG tenue le matin

Auditorium du siège du Crédit Coopératif

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES
CONSEILS D'ADMINISTRATION 2024**

Mercredi 12 juin 2024 à 10 h
Crédit Coopératif - Agence de Courcelles

Mardi 8 octobre 2024 à 10 h
Crédit Coopératif - Agence de Courcelles

Mardi 3 décembre 2024 à 10 h
Crédit Coopératif - Agence de Courcelles

Annexe au CR du CA du 6 février 2024

RdV le 9 janvier 2024 avec Lamia MERAD, secrétaire du CSE du groupe Crédit Coopératif et Sylvie BARATTE

Pour l'AACC : Claire Besson

Présentation AACC, adhérents, CA, bureau

Pour faire connaître l'AACC aux salariés CC, le CSE d'accord pour :

- Mettre à disposition dans ses locaux (bureau d'accueil) les flyers de l'AACC
- Transmettre la doc dématérialisée de l'AACC aux partants en retraite connus du CSE
- Accueillir des intervenants de l'AACC dans la salle d'exposition du CSE pour des exposés, des présentations thématiques, ...

Les prestations CSE accessibles aux retraités du CCoop sont :

- Les prestations sans subvention (champagne, meyclub non subventionné, ...)
- Accès aux séjours et weekends (dans la limite des places restant disponibles après inscription des salariés) au tarif extérieur
- Les prestations du CASCIE BPCE sont ouvertes aux retraités.

Le CSE est d'accord pour inviter les retraités adhérents de l'AACC au « Noël du CSE du CC », dans la limite des places restant disponibles après inscription des salariés, avec gestion des inscriptions par l'AACC.